

## 01.03.2024

## Démolition imminente du fronton de l'ancienne caserne des pompiers

La Municipalité de Concarneau souhaite informer ses concitoyens et les parties concernées de sa décision de procéder à la démolition du fronton de l'ancienne caserne des pompiers, située Avenue de la Gare, malgré son intention initiale de le conserver.

Cette décision, prise en novembre 2023, résulte d'un examen approfondi de la situation et des contraintes techniques, structurelles et réglementaires qui ont émergé au cours des derniers mois.

Initialement, la Municipalité avait exprimé son désir de préserver ce morceau d'histoire locale dans le cadre des travaux de démolition et de réaménagement du site. Cependant, après des évaluations approfondies menées par des experts en ingénierie structurelle, il est devenu évident que maintenir le fronton en place serait une entreprise difficile, coûteuse et potentiellement dangereuse.

Le rapport rédigé par l'ingénieur structure a mis en évidence un ensemble de fissurations importantes ainsi que deux lézardes significatives dans le fronton, nécessitant des travaux considérables pour sa préservation. De plus, les experts ont souligné que l'adaptation du mur aux expositions et aux aléas climatiques, en particulier s'il devait être réutilisé dans un bâtiment recevant du public, serait extrêmement complexe.

La Municipalité reconnaît que cette décision est difficile mais nécessaire, garantissant la sécurité des citoyens et évitant des dépenses inutiles pour des travaux de préservation qui pourraient s'avérer inefficaces à long terme. La démolition est prévue dans les prochains jours.

La Ville de Concarneau tient à souligner son engagement envers la préservation du patrimoine architectural et historique de la région. La Municipalité a fait procéder à une modélisation de la façade, permettant ainsi d'en conserver tous les détails techniques. Cette numérisation détaillée permettra de restituer à l'avenir ce patrimoine sous d'autres formes.

Bien que la démolition du fronton soit une étape délicate, elle ouvre la voie à de nouvelles possibilités de réaménagement du site, tout en préservant les éléments essentiels de l'identité de notre ville. En attendant un projet définitif sur cette parcelle, un parking temporaire sera créé permettant d'offrir un lieu de stationnement supplémentaire pour la saison estivale.





## CONTACT PRESSE :

Direction de la communication Bénédicte RAY-LE CORRE 02 98 50 39 04 benedicte.raylecorre@concarneau.fr